



Brecé

INFORMATIONS

Janvier 2015



Étape du Grand Chemin Montois

1ère Page de couverture

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi :	Fermé
Mardi :	9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30
Mercredi :	9h30 à 12h30
Jeudi :	9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30
Vendredi	9h30 à 12h30
Samedi	9h30 à 12h30

Mairie
Rue du bocage - 53120 Brecé
Tél 02.43.08.64.52
E-mail : contact@brece.com

Vous pouvez visionner le diaporama des voeux et le
bulletin municipal ... sur le site de Brecé :
www.brece.com

Vœux du maire

Liberté, Fraternité mais également tolérance et solidarité, telles sont « entre autres » les valeurs qu'il nous faut entretenir tout autour de nous ... rendons hommage aux victimes des récents attentats et au travers de nos différences de notre diversité, le sentiment d'union nationale aura été réconfortant. Toutefois, la médiatisation des drames en France et dans le monde nous interpelle...

Au travers des difficultés sociales et financières notamment, que nous pouvons rencontrer, il nous faut dans la solidarité, trouver les opportunités de resserrer des liens pour permettre à nos communes et à notre territoire intercommunal de préserver notre identité et notre attractivité.

La nouvelle équipe municipale élue le 23 mars dernier, s'est mise au travail, dans un esprit de concertation, à l'écoute de vos idées, dans la continuité de la précédente...

La mairie a retrouvé ses murs d'origine avec des habits de couleur, vous pourrez la découvrir et la visiter lors de la porte ouverte organisée le samedi 31 janvier 2015 de 9h30 à 12h30.

Concernant les projets 2015, l'aménagement de la place face à la boulangerie va se concrétiser ainsi que sont envisagés des travaux pour améliorer le confort de la salle de réunion « rue des Tilleuls ». D'autres projets pourront s'envisager fonction des possibilités financières.

Avec la municipalité, je renouvelle notre soutien et nos encouragements aux bénévoles qui s'investissent, donnent de leur temps pour gérer les activités des différentes associations et apportent de l'animation à notre commune... ainsi qu'aux habitants qui fleurissent et illuminent leur propriété contribuant à un cadre agréable de notre cité Brecéenne.

*Cette nouvelle année qui démarre dans la tourmente et l'horreur, nous réserve son lot d'imprévus avec des événements heureux et malheureux... malgré tout, mettons toute notre conviction dans la **confiance** qu'il ne faut pas perdre ou qu'il nous faut retrouver...*

« il y a chez certains cette culture qui nous fait trop espérer du système et trop peu de nous-mêmes » ...

« demandons-nous aussi comment on peut contribuer au bonheur des uns et des autres ».

Au nom des membres du Conseil Municipal, du CCAS et du personnel communal, je vous adresse pour 2015, chers Brecéens, tous mes bons vœux pour une bonne et heureuse année. Vœux de santé en particulier, ainsi que des vœux de bienvenue aux nouveaux Brecéens et aux résidents étrangers.

*Le Maire
Robert GOUSSIN*

SOMMAIRE

	Pages
Vœux du maire	3
Élections municipales 2014 et présentation de la municipalité	4 à 5
Délibérations du conseil municipal et décisions du CCAS 2014	6 à 14
Travaux réalisés et travaux en cours	15 à 16
État civil	17
Urbanisme	18
Info et activités communales	18 à 19
Classement du fleurissement Fêtes et manifestations	20 à 22
Animations et vie associative	22 à 29
Informations intercommunales	29 à 36
Informations diverses et pratiques	36 à 38
Patrimoine	39 à 40

Élections Municipales du 23 mars 2014

Résultats

Maire : Monsieur Robert GOUSSIN,
1er Adjoint : Madame Martine PICHOT,
2ème Adjoint : Monsieur François NICOLAS

Conseillers municipaux élus

Mme Stéphanie BARBÉ,
 M Rémi BETTON,
 M Jérôme FAUVEAU,
 M Vincent GESLAND,
 Mme Monique GRANGÉ
 M Pascal HEUVELINNE,
 Mme Nathalie LERICHOMME
 M Paul-Edouard MARQUER,
 M Axel PENLOUP,
 Mme Isabelle ROUSSEAU,
 Mme Fabienne THOUVENIN,
 M Robert VAUGEOIS,



1er rang : Martine PICHOT; Robert GOUSSIN, François NICOLAS, Monique GRANGÉ,

2è rang : Jérôme FAUVEAU, Isabelle ROUSSEAU, Fabienne THOUVENIN, Pascal HEUVELINNE, Nathalie LERICHOMME

3è rang : Paul-Edouard MARQUER, Rémi BETTON, Stéphanie BARBÉ, Axel PENLOUP, Robert VAUGEOIS, Vincent GESLAND

PRESENTATION DE LA MUNICIPALITE

Une nouvelle équipe municipale a été mise en place lors des élections de mars dernier, en partie renouvelée puisque 4 nouveaux membres ont été installés.

Nous remercions les électeurs, pour la confiance que vous nous avez témoignée et nous nous engageons à gérer au mieux, tout en étant à l'écoute de vos suggestions.

Je salue l'engagement et le travail donné par l'équipe municipale sortante. Des adjoints aux conseillers municipaux, chacun a apporté sa pierre à l'édifice communal... La gestion de nos collectivités territoriales passe par la mutualisation des moyens, du couple « Commune - Communauté de Communes » et l'on se doit d'être présent dans chacune des commissions intercommunales...

Ce fut un mandat riche de projets conséquents :

- Création d'un lotissement,
- Construction de l'unité de traitement,
- Aménagement d'un laboratoire traiteur pour le restaurant « Le Briccius », d'un atelier communal et d'un garage pour le logement « rue du lavoir »
- Aménagement de la voirie « rue des sports », carrefour rue des dames,
- Viabilisation 2ème tranche du « lotissement de la gare »
- Aménagement de la boulangerie-pâtisserie multi services
- Rénovation de la salle de sports et construction des vestiaires
- Rénovation et aménagement de la mairie, pour ne citer que les principaux chantiers.

Tous ces travaux ont été envisagés et réalisés dans un esprit de concertation et de volonté fiscale maîtrisée, permettant à la commune de garder tout son rayonnement...

La nouvelle municipalité prend le relais sans transition et de nouveaux projets l'attendent :

- l'aménagement de la place face à la boulangerie
- l'accès pour personnes à mobilité réduite jusqu'au cimetière
- la restauration de la salle de réunion « 9 lot les jardins » entre autres.

Nous agirons dans la continuité de la précédente équipe municipale et notre ambition se limitera à rendre notre cité Brecéenne, accueillante, attractive et ouverte au plus grand nombre.

Décisions du Conseil Municipal de l'Année 2014

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Le Conseil Municipal dresse la liste des subventions allouées pour l'année 2014 comme suit :

Associations	Montant attribué
Association BRECE SPORTS - section football	1 600 €
Association BRECE SPORTS - section volley ball	806 €
Association BRECE SPORTS - section V. T. T.	398 €
Comité des fêtes de BRECE	1 473 €
Association Jeanne d'Arc – section musique	190 €
Association FAMILLES RURALES de BRECE - cantine	3 750 €
Association CLUB de l'AMITIE de BRECE	482 €
Société de Chasse de BRECE	379 €
Association A. F. N. BRECE	147 €
A. P. E. L. de BRECE	800 €
Brecé entre nature et patrimoine	900 €
Concours des Maisons Fleuries	800 €
Restos du Cœur GORRON (1)	120 €
Association Trait d'Union de Gorron	120 €
Le Secours Catholique de LAVAL	100 €
La Banque Alimentaire de LAVAL	91 €
Mouvement la Croix d'Or LAVAL	50 €
A. P. E. I. de MONTAUDIN	50 €
Association des Paralysés de France LAVAL	75 €
Ligue contre le Cancer – Laval	75 €
Prévention Routière de LAVAL	48 €
Fondation du Patrimoine	55 €
Chambre des Métiers de LAVAL	50 €
U. D. A. F. de LAVAL	60 €
S.P.A. de Laval	60 €
Mayenne Nature Environnement (MNE) de Laval	60 €
France Alzheimer de Laval	75 €
Jeunes agriculteurs pour Terre en Fête	200 €
Divers et imprévus (2)	3 000 €
TOTAL	16 014 €

(1) Le conseil municipal accorde un don aux Restos du Cœur de GORRON, sous forme de denrées alimentaires, d'une valeur de 120 €. Ces denrées alimentaires seront prises à la boulangerie de Brecé ou au Cocci-market de Gorron pour la valeur mentionnée.

(2) Une subvention, représentant le ¼ du coût réel supporté par les familles pour les voyages organisés sur le temps scolaire, pourra être accordé aux élèves jusqu'à l'année de leur 16^{ème} anniversaire, sans pour autant excéder la somme de 40 € par élève.

Les subventions aux associations seront versées après réception en Mairie des budgets et bilans avec solde des comptes de celles-ci pour la fin du premier semestre 2014. Il est demandé également aux associations de Brecé, lors de leurs manifestations, de faire travailler en priorité les commerçants locaux.

FONDS DE COMMERCE LE BRICCIUS :

Suite à la demande des exploitants du Briccius, le Conseil Municipal accepte de leur vendre le fonds de commerce avec le matériel au prix de 20 000 €. Par conséquent des nouveaux contrats de location (restaurant et logement) seront établis pour le 1^{er} avril 2015 aux montants comme suit : 748 € HT par mois pour le restaurant sur une durée de 9 ans et 262 € mensuels pour le logement. Les frais d'actes notariés seront à la charge du preneur.

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Le résultat provisoire du recensement fait apparaître un maintien de la population.

INDEMNITÉS DE FONCTION DES MAIRE ET ADJOINTS :

Le conseil municipal attribue le taux maximal (31%) de l'indice 1015 du barème de traitement de la fonction publique, pour les indemnités du maire et à 8.25 % de ce même indice pour les adjoints.

DÉSIGNATION DES MEMBRES AUX COMMISSIONS COMMUNALES :

L'assemblée municipale compose les commissions communales comme suit :

Urbanisme, Voirie et Assainissement	Bâtiment, Environnement et fleurissement	Culture, sports et Bulletin Municipal	Finances
GOUSSIN Robert	PICHOT Martine	GOUSSIN Robert	GOUSSIN Robert
NICOLAS François	VAUGEOIS Robert	PICHOT Martine	PICHOT Martine
HEUVELINNE Pascal	BETTON Rémi	NICOLAS François	NICOLAS François
GESLAND Vincent	FAUVEAU Jérôme	THOUVENIN Fabienne	GESLAND Vincent
BETTON Rémi	GRANGÉ Monique	HEUVELINNE Pascal	GRANGÉ Monique
FAUVEAU Jérôme	ROUSSEAU Isabelle	LERICHOMME Nathalie	LERICHOMME Nathalie
PENLOUP Axel	GESLAND Vincent	BARBÉ Stéphanie	HEUVELINNE Pascal
MARQUER Paul-Edouard	MARQUER Paul-Edouard	PENLOUP Axel	ROUSSEAU Isabelle

ELECTION DES MEMBRES À LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Le maire étant président de droit, l'assemblée a élu comme :

Membres titulaires : - Mme Martine PICHOT
- M. François NICOLAS
- M. GESLAND Vincent

Membres suppléants : - M. Rémi BETTON
- M. Robert VAUGEOIS
- Mme Fabienne THOUVENIN

FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU C.C.A.S. ET ÉLECTION DES MEMBRES AU CCAS :

Le conseil municipal fixe à 8 le nombre de membres composant le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale. Puis ils ont élu à l'unanimité les membres suivants :

- Mme Martine PICHOT
- Mme Monique GRANGÉ
- Mme Fabienne THOUVENIN
- Mme Stéphanie BARBÉ

ELECTION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRE ET SUPPLÉANT

- **au SENOM (Syndicat du Nord Ouest Mayennais)**

Ont été élus **délégués** : **titulaire** M. François NICOLAS avec 15 voix
suppléant M. Robert GOUSSIN avec 15 voix

- **au SDEGM (Syndicat départemental pour l'Électricité et le Gaz de la Mayenne) :**

Ont été élus **délégués** : **titulaire** M. Robert GOUSSIN 15 voix
suppléant M. François NICOLAS 15 voix

- **au CNAS (Centre National d'Action Social) :**

A été élue comme déléguée Mme Martine PICHOT avec 15 voix.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2013 :

Sous la présidence de Madame Martine PICHOT, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2013 des budgets commune, assainissement et lotissement dressés par Monsieur Robert GOUSSIN, tels qu'ils sont présentés ci-dessous :

BUDGET COMMUNAL	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Report N-1</i>	<i>résultat cumulé 2013</i>
FONCTIONNEMENT	472 486,74 €	605 206,84 €	132 720,10 €	0,00 €	132 720,10 €
INVESTISSEMENT	678 593,84 €	534 657,17 €	-143 936,67 €	-9 449,02	-153 385,69 €

BUDGET ASSAINISSEMENT	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Report N-1</i>	<i>résultat cumulé 2013</i>
FONCTIONNEMENT	25 618,21 €	24 522,63 €	-1 095,58 €	7 663,03 €	6 567,45 €
INVESTISSEMENT	14 562,52 €	18 347,43 €	3 784,91 €	-1 421,49 €	2 363,42 €

LOTISSEMENT PRE du ROCHER	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Report N-1</i>	<i>résultat cumulé 2013</i>
FONCTIONNEMENT	261 281,02 €	261 239,51 €	- 41,51 €	119,83 €	78,32 €
INVESTISSEMENT	259 820,38 €	259 820,38 €	0	0	0

AFFECTATION DU RÉSULTAT COMMUNAL 2013:

Vu le tableau des résultats de l'exécution 2013 du budget communal, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'affecter la somme de **132 720.10 €** en section d'investissement à l'article 1068.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2014 :

Considérant les investissements et après étude de « l'Etat de notification des taux d'imposition des trois taxes directes locales », le conseil municipal décide de reporter pour 2014 les taux d'imposition voté en 2013 :

Taxe d'habitation	17.29 %
Foncier bâti	24.96 %
Foncier non bâti	41.33 %

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014 :

Le Conseil Municipal vote les budgets primitifs 2014 ainsi :

BUDGETS	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
<u>COMMUNE</u> Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de :	608 775.00 €	870 410.54 €
<u>ASSAINISSEMENT</u> Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de :	32 158.85 €	19 289.36 €
<u>LOTISSEMENT "PRE DU ROCHER"</u> Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de:	237 500.96 €	227 495.96 €

REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2014:

Le conseil municipal fixe à compter du 1^{er} janvier 2014 la redevance assainissement comme suit :

- Abonnement annuel de **60 €** par foyer raccordé
- Le prix au m3 d'eau consommé à **0.75 €**.

Pour rappel, les foyers raccordés au tout à l'égout et possédant un puits se verront facturer un abonnement annuel de 60 € et une consommation forfaitaire sur les bases suivantes :

- Pour un foyer d'1 personne : 30 m3
- Pour un foyer de 2 personnes : 60 m3
- Pour un foyer de 3 personnes : 80 m3
- Pour un foyer de 4 personnes et plus : 100 m3

**DÉLÉGATION DU CONSEIL AU MAIRE :**

Afin de favoriser une bonne administration communale, l'assemblée décide d'accorder au maire, pour la durée de son mandat, les délégations concernant la passation et l'exécution des marchés publics inférieurs à 207 000 €, de décider de la conclusion et révision de louage des choses, d'exercer au nom de la commune les droits de préemption urbain ainsi que sur les fonds de commerce et artisanaux, d'intenter au nom de la commune des actions en justice ou de la défendre.

INDEMNITÉS DE CONSEIL ET DE CONFECTION DES BUDGETS AU COMPTABLE :

L'assemblée alloue au comptable public une indemnité de conseil et d'assistance au taux de 100 % calculée selon les bases définies à l'arrêté ministériel du 16/12/1983 ainsi qu'une indemnité de confection des documents budgétaires de 45.73 €. Ces indemnités seront versées annuellement.

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VALOREN :

Le conseil municipal désigne Mme Fabienne THOUVENIN pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association Valoren.

DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE :

L'assemblée désigne M. BETTON Rémi comme correspondant défense.

DÉSIGNATION DE COMMISSAIRES À LA COMMISSION DES IMPÔTS :

Le Conseil municipal dresse une liste de 12 titulaires et 12 suppléants qui sera proposée à la Direction des services fiscaux, en vue de désigner des membres qui siégeront à la commission communale des impôts directs.

Suivant liste transmise le 5 août 2014 par la Direction Départementale des Finances Publiques de la Mayenne sont nommées au titre de commissaires de la Commission des Impôts les personnes suivantes :

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
M. Philippe PICHOT	M. Marcel GUERRIER
M. André GERAULT	M. Jean FOISNET
M. Gilbert GESLIN	M. Michel JAMBIN
M. Jean-Louis PAUTONNIER	M. Claude BOURSIER
Mme Viviane QUENIOUX	M. Maurice GRANGER
Mme Arlette BARBÉ (Hors commune)	M. Rémi POIDEDIN (Hors commune)

DIVERS :

- Le logement de l'étage du presbytère sera loué pour une période de 2 mois et demi pour un montant mensuel de 280 €.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :

Suite à la réforme des rythmes scolaires, l'assemblée alloue une subvention exceptionnelle de 8 000 € à l'APEL de Brecé, en vue de l'aménagement d'un local pour la mise en place d'activités en faveur des élèves de l'école.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES ET COMITÉ DU BASSIN DE VIE :

Suite au renouvellement du conseil municipal, l'assemblée désigne les délégués aux différentes commissions communautaires comme suit :

Commissions (1 à 2 représentants titulaires)	Représentants Titulaires	Représentants suppléants
Economie	GESLAND Vincent HEUVELINNE Pascal	GOUSSIN Robert
Emploi Formation Insertion	PICHOT Martine PENLOUP Axel	THOUVENIN Fabienne
Tourisme et Renaudies	GRANGÉ Monique PENLOUP Axel	BETTON Rémi.
Culture	THOUVENIN Fabienne GRANGÉ Monique	LERICHOMME Nathalie
Enfance Jeunesse	ROUSSEAU Isabelle LERICHOMME Nathalie	BARBÉ Stéphanie
Personnes âgées Habitat	PICHOT Martine VAUGEOIS Robert	ROUSSEAU Isabelle
Santé	BARBÉ Stéphanie GESLAND Vincent	FAUVEAU Jérôme
Voirie Ingénierie Bâtiments	GOUSSIN Robert NICOLAS François	MARQUER Paul-Édouard
Déchets ménagers	NICOLAS François FAUVEAU Jérôme	VAUGEOIS Robert
Espaces naturels	BETTON Rémi MARQUER Paul-Édouard	HEUVELINNE Pascal
Evaluation des transferts de charges	Représentant Titulaire	Représentant suppléant
	GOUSSIN Robert	PICHOT Martine
Comité de bassin de vie (maire + 1 délégué par tranche de 800 habitants commencée)	Représentants Titulaires	Représentants suppléants
	GOUSSIN Robert PICHOT Martine NICOLAS François	HEUVELINNE Pascal GESLAND Vincent GRANGÉ Monique

INDEMNITÉS DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE :

Le conseil municipal vote l'indemnité de gardiennage de l'église à 80 € pour 2014.

ACQUISITION DU CHEMIN RURAL DE LA « MARTINAIS » :

Afin d'intégrer dans le domaine public le chemin de la Martinais, le conseil municipal décide l'achat de la partie privée auprès des propriétaires concernés au prix de 0.60 € le mètre carré. Les frais de bornage et notariés seront à la charge de la commune.

ADHÉSION AU GROUPEMENT D'ACHAT PAPIER AVEC LA CCBM :

La commune adhère au groupement d'achat papier proposé par la CCBM pour la durée du mandat.

RÉVISION DES STATUTS DE LA CCBM POUR PRISE DE « LA COMPÉTENCE SANTÉ » :

Afin de permettre à la Communauté de Communes d'envisager un projet de pôle santé sur son territoire, l'assemblée valide la prise de compétence « santé » (construction, réhabilitation aménagement et entretien d'équipement s'inscrivant dans un projet local de santé) au profit de la CCBM.

TAXE D'AMÉNAGEMENT :

L'assemblée reconduit la taxe d'aménagement au taux de 1% pour les constructions nouvelles, ainsi que les exonérations sur les locaux industriels, les commerces et les immeubles classés aux monuments historiques.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PISCINE DES ÉLÈVES :

Le Conseil municipal décide de renouveler la prise en charge des frais de piscine pour les élèves de l'école de Brecé.

ADHÉSION AU CONTRAT D'ASSURANCE CNP POUR LE PERSONNEL :

Le conseil municipal adhère au contrat de groupe lancé par le centre de gestion de la Mayenne pour l'assurance du personnel IRCANTEC auprès du CNP, au taux de 1.05 %.

ANNULATION RÉSERVATION DE LA SALLE POLYVALENTE :

Suite à une demande de résiliation de la location de la salle polyvalente, l'assemblée n'autorise le remboursement des arrhes qu'à la condition d'avoir une nouvelle réservation à cette même date.

PRIME DE FIN D'ANNÉE :

L'assemblée accepte l'augmentation de la prime de fin d'année au taux 0.54 % par rapport à 2013 pour chacun des agents au prorata du temps de présence soit un montant total à verser de 4 318 € brut pour l'ensemble du personnel.

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE :

La proposition du Crédit Agricole pour le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 € est acceptée au taux de 1.782 % sur la base de l'euribor 3 mois moyenné.

DIVERS :

- Suite au préavis de départ du boulanger, le conseil municipal a retenu la candidature de M. Pierre MAILLARD, originaire de Sourdeval pour la transmission de l'activité début septembre.
 - Les travaux pour l'installation de l'armoire fibre optique sont en cours près du presbytère et une rambarde de sécurité devra être aménagée par la commune.
 - Deux logements vont se libérer, au 3 rue de la Fontaine et 5 rue du Bocage.
- Le Conseil est chargé de recenser les besoins de travaux sur la voirie communale.

PROROGATION DES CONVENTIONS DE DÉFRAIEMENTS AVEC LA CCBM :

En l'attente d'une refonte générale des conventions de défraiements qui lient la commune et la communauté de Communes du Bocage Mayennais pour les services qui sont exécutés pour le compte de l'une ou de l'autre, l'assemblée proroge les dites conventions jusqu'au 31/12/2015.

RENOUVELLEMENT DES TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal fixe les divers tarifs à compter du 01/01/2015 comme suit :

LOCATION SALLE POLYVALENTE			
	Tarif de base Brecé	Tarif de base pour les hors commune	Arrhes
GRANDE SALLE			
Vin d'honneur (le samedi)	250 € (verres compris)	290 € (verres compris)	50% du tarif de base
Vin d'honneur (hors samedi)	100 € (+ 0,12 €/verre)	115 € (+ 0.15 €/verre)	50% du tarif de base
Conférence, théâtre, réunion & divers	75 € (vaisselle non comprise)	90 € (vaisselle non comprise)	50% du tarif de base
Loto, concours de cartes	100 € (vaisselle non comprise)	115 € (vaisselle non comprise)	50% du tarif de base
Repas, Buffet	280 € (vaisselle non comprise) + 60 € /jour supplémentaire	320 € (vaisselle non comprise) +70 €/ jour supplémentaire	50% du tarif de base
Repas mariage	320 € (vaisselle non comprise) + 60 € /jour supplémentaire	365 € (vaisselle non comprise) + 70 €/ jour supplémentaire	50% du tarif de base
PETITE SALLE (Cantine)			
Repas, Buffet	80 € (vaisselle non comprise) + 40 € / jour supplémentaire	90 € (vaisselle non comprise) + 45 €/ jour supplémentaire	50% du tarif de base
Réunion + Vin d'honneur	40 € (+ 0,12 €/verre)	46 € (+0.15 €/verre)	50% du tarif de base
En ce qui concerne la location de la salle polyvalente, priorité est donnée à la location de la grande salle ; la petite salle ne peut donc être réservée que deux mois maximum avant la date d'occupation.			

LOCATION SALLE Rue des Tilleuls	Tarif de base Brecé	Tarif de base pour les hors commune	Arrhes
Vin d'honneur	25 € (+ 0,12 €/verre)	30 € (+0.15 €/verre)	50% du tarif de base
Repas, Buffet	45 € (+ couverts) + 22 €/jour sup.	53 € (+couverts) + 26 €/ jour sup.	50% du tarif de base
Séances de formation, ventes, réunion & divers :		20 €	

- Une réduction de 50 % sur le prix de base sera consentie pour toute manifestation organisée par les associations brecéennes ainsi que pour les classes regroupées.
- Pour une association extérieure (ayant des adhérents de Brecé), une réduction de 20 % sera appliquée sur le « tarif de base Brecé ».
- Pour toute association extérieure à **but social** (ayant des membres de la commune) « le tarif de base Brecé » sera appliqué.
- Les arrhes seront exigées lors de la réservation (associations brecéennes non concernées) ; et seront conservées si désistement dans les 3 mois précédents la date retenue.

LOCATION VAISSELLE, TABLES, CHAISES et SONO	Tarif de base Brecé	Tarif de base pour les hors commune
Couvert Complet : Comprenant : - 2 assiettes plates - 2 verres (vin et eau) - Couverts à poisson	0.50 € /personne - 1 assiette creuse - 1 coupe à champagne - Couverts (<i>fourchette, couteau, petite</i>)	0.60 €/pers. - 1 assiette à dessert - 1 tasse et grande cuillères)
Couvert Simple : Comprenant : - 1 assiette plate - 1 tasse	0.35 € /personne - 1 assiette à dessert - Couverts (<i>fourchette, couteau, petite</i>)	0.40 €/pers. - 1 ou 2 verres au choix et grande cuillères)
Les couverts (<i>Cuillères, fourchettes, couteaux, petites cuillères</i>)	0.20 € /personne	0.25 €/pers.
Verre ou tasse	0.12 € /verre	0.15 €/verre
Chaise	0,20 € / chaise	0.25 € / chaise
Table	1 € / table	1.25 € / table
Sono : 16 € Pour les associations brecéennes, la sono est mise à disposition gratuitement.		
NETTOYAGE <u>mal effectué</u> (la mairie étant seule juge)		
- Parquet tâché : 80 € - Vaisselle : 80 €	- Carrelage, sol : 80 € - Feux ou ensemble cuisine : 80 €	
LOCATION SALLE DE SPORTS		
<u>Pour les activités sportives :</u>	- 15 € / heure pour les sports collectifs, avec l'utilisation des douches - 10 € / heure pour les sports collectifs sans l'usage des douches - 50 € la demie journée - 2 € / heure / personne pour les sports et activités individuels Pour les associations communales et l'école de Brecé la salle est mise à disposition gratuitement dans le cadre de la pratique sportive.	
<u>Pour un vin d'honneur :</u> (uniquement si location de la salle polyvalente)	- 50 € pour les habitants de la commune - 60 € pour les personnes extérieures à la commune	
<u>Pour les repas :</u>	Les associations communales (uniquement) bénéficieront du tarif et des conditions pratiqués pour la location de la salle polyvalente.	
DROIT DE PLACE	30 € l'emplacement par jour et quel que soit le temps de présence	

TARIF DES CONCESSIONS ET CAVURNES DANS LE CIMETIÈRE À COMPTER DU 1ER/01/2015 :

Le conseil Municipal décide de reconduire le tarif pour 2015 des concessions et cavurnes au cimetière, comme suit :

- * Concessions et Cavurnes pour 30 ans **84 €**
- * Concessions et Cavurnes pour 50 ans **120 €**

ACHAT D'UN TRACTEUR ET D'UN CHARGEUR ET DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA CCBM :

Afin d'améliorer les conditions de travail de l'agent d'entretien, l'assemblée décide l'acquisition d'un nouveau tracteur équipé d'un chargeur en remplacement de l'ancien matériel. Une commission est chargée des transactions. Une participation financière au titre du fonds de concours sera sollicitée auprès de la communauté de communes du Bocage Mayennais.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR 2014 :

La redevance d'occupation du domaine public routier pour le réseau téléphonique va générer un produit de 3 108.32 € pour 2014.

EXTENSION DU RÉSEAU ASSAINISSEMENT :

Suite à une demande de raccordement au réseau d'assainissement collectif le conseil municipal charge la SAUR de faire les travaux nécessaires. Les frais liés à ce branchement seront supportés par le demandeur.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE DE BRECÉ :

Après présentation du budget prévisionnel 2015 et en fonction du nombre d'élèves inscrits à la rentrée de septembre 2014, l'assemblée fixe les tarifs forfaitaires comme suit :

1 160 € par élève de maternelle

550 € par élève du primaire.

Ce coût annuel sera versé à l'OGEC de Brecé.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE CHÂTILLON S/COLMONT:

L'assemblée accepte la participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Châtillon sur Colmont pour un montant de 396.50 €, concernant la scolarité d'un enfant de Brecé.

DIVERS :

- Pour sécuriser l'armoire fibre optique au presbytère, un garde corps sera installé pour un montant de 635 € HT
- La commission bâtiment va se réunir pour envisager l'aménagement de la salle du club.

DÉCISIONS C.C.A.S.

APPROBATION DU ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2013

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale approuve à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2013 dressé par Monsieur Robert GOUSSIN, tel qu'ils sont présentés ci-dessous :

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>report N-1</i>	<i>résultat cumulé 2013</i>
FONCTIONNEMENT	2 545,28 €	3 227,82 €	682,54 €	912,74 €	1 595,28 €
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

BUDGET PRIMITIF 2014

Les membres de la commission votent le budget primitif 2014 comme suit :

Section de fonctionnement :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de : **4 130 €**

Section d'investissement :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de : **49.50 €**

LE REPAS DU C.C.A.S.

76 personnes ont assisté au repas du CCAS qui a eu lieu le 7 septembre 2014, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le repas a été servi par les membres du CCAS, du conseil municipal et leur conjoint.

TRAVAUX RÉALISÉS

TRAVAUX DE LA MAIRIE ET HISTORIQUE

En 1850, la municipalité fait édifier une première construction pour accueillir l'école publique de filles. Les locaux comprennent également un logement pour l'instituteur. Cet établissement est agrandi à la fin des années 1890 avec la création d'un volume contigu et d'un préau. L'école des filles perdure ainsi jusque dans les années 1970. Par insuffisance d'élèves, elle s'associe alors avec l'école des garçons située en haut du bourg. Certaines élèves se souviennent encore de la dernière directrice, Madame Halouse, et en particulier celle qui y a fait le ménage.

A cette époque, le conseil municipal jugeant les locaux de la mairie trop exigus décide d'utiliser, après quelques travaux, le bâtiment de l'école devenu disponible. Le déménagement a lieu le 29 septembre 1975, à l'initiative de Pierre Ledauphin, Maire.

Depuis 2002, des travaux de réhabilitation sont évoqués pour la mairie, mais, d'autres priorités obligent la municipalité à retarder le projet...

C'est en mai 2013 que démarrent enfin les travaux et leur réception a lieu fin mai 2014.

L'aménagement est fonctionnel et agréable pour tous. Il apporte un confort de travail aux secrétaires et une structure d'accueil adaptée à tout public.

L'aspect extérieur s'intègre parfaitement au site et contribue à mettre en valeur un peu plus la place du village.



Une matinée Portes Ouvertes est organisée le samedi 31 janvier 2015. La population de Brecé est invitée, ce jour-là, à découvrir les locaux de 9 H 30 à 12 H 30.

Bilan des travaux			
Dépenses	HT	Recettes	
Travaux et divers...	271 515.61 €	Subvention conseil Régional	31 649,00 €
Maîtrise d'oeuvre	21 266.88 €	Réserve parlementaire	10 000,00 €
Mission SPS	1 802.76 €	DGE, DETR (état)	30 908.60 €
Diagnostic énergétique, amiante, plomb	7 486.00 €	Subvention CEE (certificat économie d'énergie)	2 871.00 €
Mobilier et matériel	21 496.83 €	Fonds de concours CCBM	2 143.00 €
		Emprunt	150 000.00 €
		Autofinancement	96 176.48 €
Total	323 568.08 €		323 568.08 €

RÉALISATION DE TRAVAUX PAR LA C.C.B.M.

Réalisation de travaux de voirie assurés par la CCBM :

* En enduit : le CR du Domaine d'Isle, VC de la Vesquerie	9 976 €
* En rechargement : CR de la Méneudière	3 414 €
* Curage de fossés : VC de la Rostièrre, CR de la Licoisière	6 032 €
* PATA sur le reste du réseau	5 572 €
TOTAL TTC	24 994 €

Chantier Argent de Poche

Une nouvelle équipe de jeunes de Brecé a, pendant 17 matinées, réalisé des travaux d'entretien dans la vallée, les vestiaires de football et peint les murs de l'école.

Encadrés par les animatrices de VIT'ANIM (Nathalie et Sophie), ainsi qu'Alain, les jeunes ont réalisé ces travaux avec bonne volonté et il convient de les féliciter pour le travail fourni.

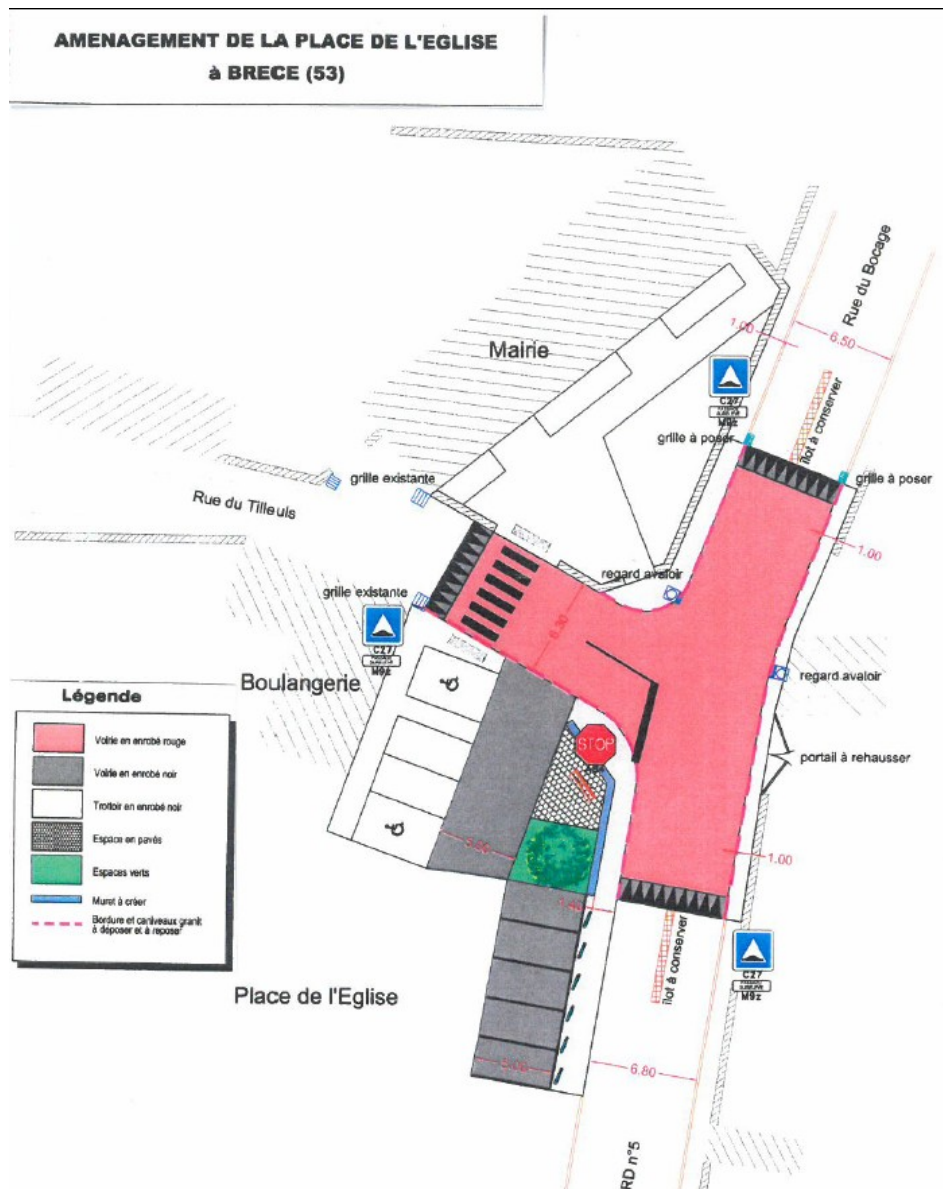


TRAVAUX EN PROJET

Aménagement de la place et accès vers le cimetière

En prolongement de la place face à la boulangerie, la municipalité a décidé de réaliser des travaux pour réduire la vitesse et optimiser la sécurité. Un plateau surélevé de 50 m avec rampes d'accès en pentes douces va être créé à l'intersection de la rue des Tilleuls et de la rue principale du bourg ainsi qu'un trottoir pour les personnes à mobilité réduite jusqu'au cimetière comme l'exige la loi sur l'accessibilité aux édifices publics. Ces aménagements sont la condition pour pouvoir classer le bourg en zone 30.

D'autre part le portail et la grille du cimetière vont être rénovés.



Etat Civil 2014



Naissances



BOSSÉ Louise	2 janvier	"Le Bois de Nancé"
CASSEAU Iris	20 janvier	"Le Petit Aunay"
AVERY Evan	5 février	"La Furonnière"
FOULEAU Yann	11 mars	"Saint Avit"
NOBIS Martin	27 juin	"Le Pré de Fontaine"
CÉLESTE Adèle	18 juillet	2 Lotissement la Main Gantée
HENOCQ DURUT Léa	27 juillet	"La Reculée"
NICOLAS Guewen	12 août	"La Pilonnière"
DOUILLET Noah	24 août	"Vauhubert"
COT Gabin	25 août	"La Furonnière"
STAHN Louisa	20 décembre	7 Rue du Lavoir



Mariages



COURTIN Joachim, & POIRIER Audrey	19 juillet	"Le Haut Pin"
BETTON Guillaume & ALHALLI Souad	23 août	"Nancé"
MELET Claude & ARDIÈS Cathy	30 août	"18 Lotissement les Pins"

Décès, Transcriptions & Inhumations



BOULAY Odette	21 janvier	Ernée
BAHIER Joseph	10 février	Maison de retraite Le Pas
LAURENT Joseph	6 mars	Maison de Retraite Gorrion
AVERY Tristan	7 mars	"La Furonnière"
LANÔE François	7 mai	"La Rivière"
DODARD Maurice	22 mai	"Montcion"
BOURSIER Lucien	9 juillet	Maison de Retraite Gorrion
RIVIERE constant	2 septembre	Maison de Retraite Gorrion
BAHIER Georgette	11 octobre	Maison de retraite Le Pas
MOTTIN Christian	26 novembre	"Saint Avit"



Permis de construire et Déclaration préalable 2014

Permis de construire				
N° d'enregistrement	Nom et Adresse du demandeur	Adresse du terrain	objet de la demande	Date de la Décision
PC 05304214M1001	BARRE Philippe 58 rue du pré 53120 GORRON	12 Rue du Rocher	Construction d'un pavillon	17/04/2014
PC 05304214M1002	EARL LA MARTINAIS M. FOISNET La Martinais 53120 BRECE	La Martinais	Constructions d'un auvent et appentis sur bâtiment existant; de hangars pour stockage et stockage bois	17/04/2014
PC 05304214M1003	EASTERLING William La Bignette 53120 BRECE	La Bignette	Rénovation Habitation	16/06/2014
PC 05304214M1004	GAEC de LAUNAY LAUNAY 53120 BRECE	Launay	Extension stabulation vaches laitières et génisses + fumière couverte + extension fosse géomembrane	05/06/2014
PC 05304214M1005	SCEA MILLET GILMAS LA GAUTRIE 53120 BRECE	La Gautrie	Construction hangar de stockage + stabulation génisse	En cours d'instruction
Déclaration préalable				
DP 05304214M2001	HAMEAU Pascal 4 Lotissement les Tilleuls 53120 BRECE	4 Lotissement les Tilleuls	Constuction d'un abri de jardin en bois	11/02/2014
DP 05304214M2002	Mme LECHEVALIER et M. LEFOULON 27 lot les Pins 53120 BRECE	27 lotissement les Pins	Construction d'une terrasse surélevée avec une partie abri de jardin en dessous	
DP 05304214M2003	CHABRUNT Sylvie Guertière 53120 COLOMBIERS DU PLESSIS	La Gesberdière Neuve	Construction d'une clôture avec grillage + bardage bois	décision tacite le 16/05/2014
DP 05304214M2004	TESNIERE Bruno La Mochonnière 53120 BRECE	La Mochonnière	Agrandissement 2 portes fenêtres	décision tacite le 24/05/2014
DP 05304214M2005	BELTON Sherry	Le Châtaignier	Réouverture de fenêtre et porte bouchées	décision tacite le
DP 05304214M2006	LEPELLETIER Gilles Les Saulnières 53120 BRECE	Les Saulnières	Pose de 3 vélux sur toiture nord Agrandissement d'une lucarne en fenêtre avec modification d'une fenêtre en porte-fenêtre Création d'une salle de bain dans appentis	23/10/2014
DP 05304214M2007	ASPEEL Christophe 148 av. des Alliés 7540 TOURNAI BELGIQUE	5 rue du Lavoir	Changement fenêtres et porte d'entrée par des menuiseries alu bleues	22/10/14

Info et activités communales

Recensement 2014

Les chiffres qui nous sont donnés par l'INSEE, sont un peu plus favorables que ceux parus dans la presse car ils ne tiennent pas compte de la population comptée à part, représentée essentiellement par les étudiants qui ont un logement dans les villes universitaires.



Présentation du dernier recensement et son évolution	2009	2013	2014
Population municipale	829	827	823
Population comptée à part	11	12	17
Population Totale	840	839	840

On constate le peu d'évolution sur 5 ans, malgré l'arrivée de jeunes couples en campagne, et la construction de pavillons en lotissements ... les gens du voyage nous ont échappé et nombre d'habitations étaient vacantes au moment du recensement. Pour autant soyons optimistes en espérant le maintien de la démographie communale, sachant que nous avons perdu 8 habitants par an pendant 2 siècles (2 450 Hab en 1806 et 830 Hab en 2006).

Au fournil Brecéen

Installés depuis septembre, Pierre Maillard et Lucie Barré sont les nouveaux exploitants de la boulangerie-pâtisserie... Ils nous viennent de Sourdeval et St Michel des Andaines.

La formation de pâtissier d'abord et de boulanger ensuite associée à l'expérience d'une vendeuse fleuriste, et ayant eu un coup de cœur pour notre boulangerie... nous avons donc eu le plaisir d'accueillir de nouveaux et jeunes commerçants qui nous proposent déjà tout leur savoir-faire...

Sans douter de la solidarité de la population Brecéenne, nous leur souhaitons réussite et long parcours dans notre village.



Honorariat de Mademoiselle Suzanne DERECOURT

Le 22 août 2014, une cérémonie de sympathie et de convivialité a été organisée en l'honneur de Melle SUZANNE à l'occasion de son 70ème séjour de vacances à Brecé en présence de la municipalité, de la famille et d'amis Brecéens.

Née en 1920, originaire du nord de la France, et ayant une santé précaire, elle fut accueillie par Melle Jardin, directrice de l'école privée Notre Dame de Pontmain en 1944.

Depuis elle revient fidèlement passer toutes ses vacances d'été à Brecé de juin à septembre, en ayant changé, seulement 9 fois de propriétaires.

Elle a bien sûr des attaches profondes avec quelques familles Brecéennes et connu l'évolution de notre ruralité notamment le petit train qui a circulé dans la campagne jusqu'en 1947. Poussif, il paraît qu'on pouvait descendre à « Saulnière » cueillir des fleurs et le rattraper à la gare de Brecé... L'électricité, l'arrivée des tracteurs sont des souvenirs qu'à 94 ans, elle peut nous commenter.

Robert Goussin, Maire, lui a remis le diplôme de « citoyenne d'honneur de Brecé » à l'occasion du 70ème anniversaire de ses fidèles séjours partagés avec les habitants de notre village.



Heureux évènement

Elle aurait pu être le 12ème heureux évènement de Brecé ... Une petite Léna née le 12 mars 2014, devenue copine de jeux de sa grande sœur Faustine, est arrivée avec joie au foyer de Laëtitia, notre secrétaire adjointe et de Jean-François...

Nous adressons nos félicitations et nos meilleurs vœux à toute la petite famille.





Classement du Fleurissement 2014

Concours des maisons et fermes fleuries

1ère catégorie - Maison avec jardin très visible de la rue

1-	M et Mme	HAMEAU Pascal	4 Lotissement des Tilleuls
2-	M et Mme	QUINTON Emile	4 rue de la Gare
3-	M et Mme	GESLIN Gilbert	14 lotissement les Pins
4-	M et Mme	LEFOULON Emmanuel et LECHEVALIER	27 Lotissement les Pins
5-	M et Mme	DALIGAULT Marcel	7 Lotissement la Main Gantée
5-	M et Mme	LEFIZELIER Louis	4 rue du Domaine
5-	M et Mme	BOURGAULT Jean-Louis	1 rue du domaine

Prix d'encouragement (par ordre alphabétique)

M	BACHIMONT Roger	1 lotissement de la douettée
M et Mme	BEAUCHEF Dominique	3 Lotissement des Tilleuls
M et Mme	DUVAL Guy	3 Rue de la Gare
M et Mme	FOISNET Jean	Lotissement les tilleuls
M.	FOUCOUIN Fernand	24 lotissement les Pins
M et Mme	GENEVÉE Raphaël	6 Lotissement des Tilleuls
Mme	HEUVELINNE Monique	1 rue du Bocage
Mme	JUBIN Jacqueline	8 lotissement de la Douettée
M et Mme	JUBIN Marcel	9 lotissement les Pins
M et Mme	LEBRUN Guy	5 rue de la Gare
M et Mme	LEPETIT Bernard	8 Lotissement la Main Gantée
M et Mme	LESAGE Gervais	25 lotissement les Pins
M	MARTEAU Olivier et HALOUSE Edwige	lotissement les Pins
M et Mme	MARTIN Gilbert	10 rue de la Gare
M	MEGUERDITCHIAN Jean	8 rue des Sports
M et Mme	MONTECOT Cédric	8 rue de la gare
Mme	RENAULT Renée	lotissement de la douettée
M et Mme	ROYER Roger	7 lotissement de la douettée
M	VAUGEOIS Michel	26 lotissement les Pins

2ème catégorie - Décor floral sur la voie publique - fenêtres et murs

1-	Mme	PERRET Lucette	13 rue de la Colmont
2-	M.	STAHN Thierry et Mle DELILLE	7 Rue du Lavoir
3-	M et Mme	SAVARY Henri	1 lotissement les tilleuls

Prix d'encouragement (par ordre alphabétique)

M et Mme	ERNAULT Michel	10 rue du Bocage
Mme	POUGEOLLE Madeleine	5 A rue du bocage

3ème catégorie - Balcon et terrasses, cours jardinets

1-	M et Mme	LEON Rémi	7 lotissement les pins
2-	M et Mme	DAGUIER Claude	20 lotissement les Pins
3-	M et Mme	PÉAN Clément	3 lotissement les pins

Prix d'encouragement (par ordre alphabétique)

Mme	ALLAIN Denise	4 rue des Sports
M et Mme	BOURSIER Claude	21 lotissement les pins
M et Mme	GESLAND Constant	4 rue des Dames
Mme	HAMON Léa	2 Lotissement des Jardins
M et Mme	LEGAUFFRE Joël	17 lotissement les pins
Mme	REBOURS Germaine	6 rue des sports

5ème Catégorie - Fermes et Maisons fleuries en campagne

Fermes fleuries

1-	M	POIRIER Patrick	La Vieuville
----	---	-----------------	--------------

Maisons fleuries

1-	M et Mme	TESNIERE Claude	l'Oliverais
2-	M et Mme	LOCHU Michel	la Maison Neuve



Avis du Comité Départemental du Tourisme sur le fleurissement communal



Le jury de présélection des villes et villages fleuris a visité la commune courant juillet et a fait part des observations suivantes :

- il souligne la volonté des élus et agents, de s'inscrire dans une démarche de valorisation les lieux de passage et de rencontre : mairie restaurée, église, musée espace de loisirs, lotissements, cimetière ...
- il attire l'attention sur la conjoncture actuelle (réduction des budgets, augmentation des surfaces à entretenir, politique environnementale) qui oblige les collectivités à rationaliser le temps et le mode de gestion des espaces publics : tailles adaptées, opérations de débâchage, broyage des résidus de taille et utilisation en paillage, mise en place d'une gestion différenciée, remplacement progressif des plantes annuelles par des plantes pérennes en pleine terre ...
- il suggère d'étoffer la structure végétale notamment sur les parkings autour de l'église.

Le jury a souligné que Brecé offrait à ses habitants un cadre de vie agréable et a récompensé la commune en lui attribuant **un prix d'encouragement, niveau 2 pétales**.

INSCRIPTIONS AU FLEURISSEMENT :

Les personnes intéressées par le concours des maisons et fermes fleuries en campagne, devront s'inscrire avant le 1er juillet 2015 en mairie.

VENTE D'ORANGES

L'Association des infirmes moteurs cérébraux de la Mayenne vous présente ses meilleurs vœux pour 2015 et remercie tous les bénévoles du Club de l'Amitié, qui ont participé à « l'opération oranges » le samedi 22 novembre 2014, ainsi que les généreux donateurs. La vente a rapporté la somme de 533.20 €, les fonds ainsi récoltés sont exclusivement utilisés pour les infirmes de la Mayenne



RÉSULTATS SPORTIFS

Vincent Leclerc, éducateur sportif, forme les jeunes pratiquant le judo et jujitsu brésilien, il a obtenu au cours de la saison 2014, en compétition nationale la 3ème place à Brétigny-sur-Orge, la 5ème place à Orléans, la 2ème place à Angers avec participation au championnat de France.

Avec toutes nos félicitations ainsi qu'au Club de Judo.



Fêtes et Manifestations

- **Dimanche 25 janvier 2015** : Pot au Feu organisé par Familles Rurales de Brecé
- **Vendredi 6 et dimanche 8 février 2015** : Soirée théâtre organisée par l'association Lupi en Scène de St Loup du Gast
- **Dimanche 22 février 2015** : Poule au pot organisée par le Comité des Fêtes de Brecé
- **Mercredi 25 février 2015** : Concours de belote organisé par l'Amicale des Aînés Ruraux de Gorrion
- **Samedi 28 février 2015** : Soirée théâtre organisée par l'APE du collège Francis Lallart de Gorrion
- **Dimanche 8 mars 2015** : Marché du terroir organisé par Familles Rurales
- **Samedi 28 mars 2015** : Repas dansant organisé par Brecé-Sports football
- **Samedi 11 avril 2015** : Portes ouvertes à l'Ecole de Brecé
- **Mercredi 22 avril 2015** : Concours de belote organisé par le Club de St Aubin Fosse Louvain
- **Samedi 9 mai 2015** : Tournoi jeunes et adultes de Volley-ball organisé par Brecé Sports Volley
- **Dimanche 17 mai 2015** : Fête communale
- **Dimanche 24 mai 2015** : 16ème édition de la Rando de la Colmont par organisé Brecé-sports VTT
- **Dimanche 31 mai 2015** : Repas spectacle organisé par l'A.P.E.L. de Brecé
- **Mercredi 3 juin 2015** : Concours de belote organisé par l'Amicale des Aînés Ruraux de Gorrion
- **Dimanche 7 juin 2015** : Loto organisé par la Sté de Chasse de Colombiers du Plessis
- **Dimanche 21 juin 2015** : Méchoui organisé par Brecé-Sports Foot et Volley
- **Samedi 27 juin 2015** : Concours de pétanque organisé par le comité des Fêtes de Brecé
- **Mardi 14 juillet 2015** : Repas des AFN de Brecé
- **Dimanche 6 septembre 2015** : Repas des Aînés
- **Samedi 12 septembre 2015** : Comice Agricole cantonal
- **Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015** : Journées du Patrimoine
- **Dimanche 15 novembre 2015** : Choucroute organisé par le comité des Fêtes de Brecé
- **Dimanche 29 novembre 2015** : Matinée tripes organisée par l'AAPPMA de Brecé-Gorrion
- **Samedi 5 décembre 2015** : Soirée dansante organisée par le Comité des fêtes de Lesbois
- **Jeudi 31 décembre 2015** : Saint Sylvestre organisée par le comité des Fêtes de Brecé



Marché du terroir organisé par Familles Rurales le dimanche 9 mars 2014 au profit de l'association « Bébé sans fil » a connu une belle affluence avec 35 exposants et satisfait le public venu nombreux



Fête communale

52 seniors dont 7 féminines ainsi que 30 jeunes ont participé aux foulées Brecéennes organisé par le Comité des Fêtes et géré par le Canon.

L'après-midi 70 minimes et cadets se sont affrontés sur un circuit sélectif de 9 km, animé par le Bocage cycliste Mayennais.



La 1ère féminine et les 4 premiers seniors

Le grand chemin Montois

Une étape du grand chemin Montois organisée à l'initiative des Associations du Patrimoine de Châtillon sur Colmont et Brecé a eu lieu le 14 avril.

Elle relie Brecé à Levaré, il s'agit d'un petit tronçon qu'empruntaient les pèlerins allant de Tours au Mont St Michel, d'ailleurs nous en croisons parfois dans le bourg, visitant l'Église, avant de rejoindre les chambres d'hôtes.



Le méchoui de Brecé Sports organisé conjointement par le Foot et le Volley a connu son succès habituel avec plus de 400 repas servis le dimanche midi. Moments de convivialité qui ont été prolongés par un tournoi de foot et un concours de pétanque.

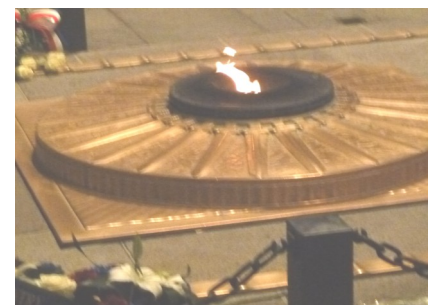


Les anciens d'AFN à Paris



Une délégation d'anciens d'AFN de Brecé a participé à la commémoration du 52ème anniversaire de la fin des hostilités en Algérie et en Afrique du Nord.

Cérémonie du souvenir, puis ravivage de la flamme au tombeau du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe, ont marqué ces moments solennels et rappelé le devoir de mémoire envers les 24 000 jeunes, appelés du contingent et militaires engagés, morts au cours de ce conflit.





Ecole

Notre Dame de Pontmain

Horaires de classe

Lundi 9h – 12h 13h30 – 16h15
 Mardi 9h – 12h 13h30 – 16h15
 Mercredi 9h – 12h
 Jeudi 9h – 12h 13h30 – 16h15
 Vendredi 9h – 12h 13h30 – 15h15

Horaires de catéchèse ou culture chrétienne

Jeudi 15h15 – 16h15
*Recherchons une personne bénévole pour
 aider à la catéchèse ou la culture chrétienne*

Horaires d'activités périscolaires et d'aides complémentaires

Vendredi 15h15 – 16h15

Horaires de garderie :

Matin : 8h – 8h50
 Soir : 16h30 – 18h
 Pour des besoins spécifiques contacter la Directrice

Cantine :

Gérée par l'AFR
 Contact : Mme Deslandes 02.43.08.47.87
 Appeler la veille avant 10h



Coordonnées

10 rue des sports
 53 120 Brecé
 02 43 08 61 03
brece.ecole.ndpontmain@ddec53.fr

Directrice : Mme Gourdelier

Effectifs : 50 élèves inscrits

Maternelle-CP : Mme Taunais

CE-CM : Mme Gourdelier

ASEM : Mme Robin

Enseignante spécialisée : Mme Leray

Garderie soir : Mme Lepauvre

Le projet d'année 2014



Rencontres départementales
de danse à Mayenne



Repas - spectacle



Témoignages de
Madagascar

Voir le monde

à travers les murs



Zoo de la Flèche



Témoignages
d'Afrique



Témoignages de
Tahiti

Année 2014 : des activités variées



cinéma



Temps fort à Pontmain



Centre d'art



Goûter de Noël



écomusée



médiathèque



Journée sportive



piscine

Année 2015 : des projets

**Classe découverte
à la montagne en
hiver**

Massif Central
Chiens d'avalanche
Chiens de traineau
Ski alpin
Ski de fond
Luge
Géologie
Fabrication d'un fromage
Folklore auvergnat

...
Ouverture à d'autres écoles
Séjour avec les élèves de
St Joseph d'Ambrières

Aides complémentaires

Aide soutien scolaire
Utilisation du numérique
Prendre confiance en soi
Jeux pédagogiques
Enseignante spécialisée

Activités périscolaires

Embellissement de l'école
Atelier peinture avec Florence
Martel

Pratiques sportives
Volley avec l'association de
volley de Brecé

Musique et chant

Séances de chant avec
Julien Lamouli

Contes en musique

Prévention

routière
premiers secours
recyclage

**Partenariats avec la
ludothèque et la
bibliothèque de Gorrion**

Prêt de jeux et de livres
Interventions

Citoyenneté

Élection des délégués de la
classe
Conseil de coopération
Visite de la mairie
Élection des jeunes conseillers



Associations dans l'Ecole Notre Dame de Pontmain

OGEC Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques

Bureau

Présidente : Mme Barbé
 Vice-présidente : Mme Guyard
 Trésorière : Mme Thouvenin
 Trésorière adjointe : Mme Manantsara
 Secrétaire : M Daguier
 Membre : M Plard

Contribution des familles

1er enfant : 12 €
 2ème enfant : 10 €
 3ème enfant : 8 €

Missions

- employeur des ASEM et directrice
- gestion financière de l'établissement
- fixe le prix des contributions des familles et de la garderie
- contrat d'association avec l'Etat
- rénovation des locaux
- achat de matériel pédagogique
- participation au projet éducatif
- organise les activités périscolaires

Garderie

0,76 € la garde



En partenariat avec la municipalité et l'APEL, une pièce a été rénovée pour un meilleur accueil des enfants.

Cette pièce sert à la garderie, aux activités périscolaires, aux séances avec intervenants, aux séances avec l'enseignante spécialisée, aux réunions des associations...



Projet en 2015
 réfection
 des sanitaires
 pour les
 primaires

Ne jetez pas vos vieux jouets.
 Ils pourraient avoir une
 deuxième vie à l'école.

APEL Association des Parents d'Élèves

Bureau

Président : MRousseau
 Trésorière : Mme Plard
 Secrétaire : Mme Richard
 Membres : Mme Carlin, M Daguier,
 Mme Goullier, Mme Lecourt
 Mme Lepelletier, M Lebullenger
 Mme Penloup, M Sallard

Missions

- accueil des nouvelles familles
- aider et représenter les parents d'élèves
- participer à l'animation et à la vie de l'établissement
- tisser du lien social dans un esprit de convivialité
- aider aux sorties scolaires

Organisation du repas spectacle



Prochain repas spectacle : **dimanche 31 mai 2015**

Animation des portes ouvertes



Prochaines portes ouvertes : **samedi 11 avril 2015 (10h-12h30)**

Proposition d'un pique-nique convivial le dernier jour



Vie associative

EN VOLLEY-VOUS A BRECE



Effectifs en hausse : 6 équipes



2014/2015

53 licenciés + 2 jeunes (entente avec Ambrières)

- 1 équipe mixte « honneur » (adulte)
- 1 équipe mixte « 1^{ère} division » (adulte)
- 1 équipe mixtes « Loisirs » (adulte)
 - 2 équipes minimes
 - 1 équipe « benjamine »
- + Engagement de 4 jeunes dans le « poussin tour » départemental
- + 4 Licenciés adultes en entente avec le club d'Ambrières

Tournoi « jeunes » Il se déroulera le **Samedi 9 mai 2015** en après midi, à la salle des sports de BRECE et s'adresse aux jeunes en classe de CE2 - CM1 - CM2 - 6[°] et 5[°].

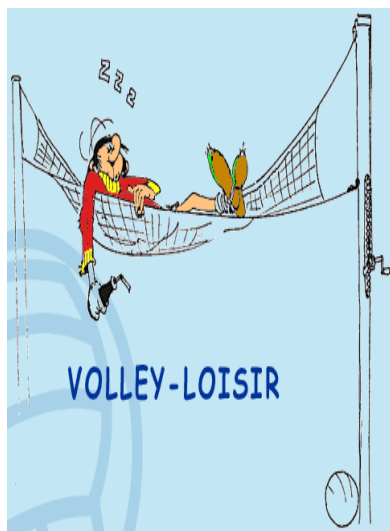
Tournoi « adultes »

Le tournoi adulte aura lieu également le **Samedi 9 mai 2015** à partir de **18 h 30**. Les inscriptions (arrêtées à 18 équipes) devront être enregistrées impérativement avant le 7 Mai.



Tournoi «interentreprises» :

Ce tournoi s'adresse à toutes les entreprises publiques et privées, collectivités, associations. Il se déroulera le **Judi 19 mars 2015** à la salle des sports Jules Ferry à Mayenne en soirée. Des licenciés de BRECE SPORTS Volley se feront un plaisir de participer pour composer des équipes incomplètes d'entreprises ou d'associations. N'hésitez pas à prendre contact au 02.43.08.68.93 pour tous renseignements



Ouverture du club sur l'extérieur

Intéressé (e) pour jouer du volley mais pas suffisamment disponible pour jouer régulièrement et prendre une licence ; les responsables du club vous proposent de nous rejoindre à la salle de sports les **vendredis soir 20 Février - 27 Mars et 3 Avril 2015** à **20 h 30**. Aucun niveau de jeu requis, juste l'envie de se retrouver pour découvrir et jouer dans un esprit convivial. La participation à une soirée n'engage aucunement pour les autres dates.

BRECÉ SPORTS FOOT

Brecé-Sports Football compte 74 joueurs licenciés, 50 jeunes dont 34 de Brecé, plus 9 dirigeants et 2 arbitres officiels.

Manifestations 2015 :

Samedi 28 mars : Soirée dansante du Club à 20 heures, salle des Fêtes

Dimanche 21 juin : Méchoui en entente avec la section Volley-Ball à 12 h, salle omnisports

Réservez dès maintenant ces 2 dates, pour tout renseignement ou demande de licence :

J-P JOHAN, tél : 06.20.27.38.18

J-C BARRE, tél : 06.11.29.30.82

BRECÉ SPORTS VTT

La 15ème édition de la rando de la Colmont a eu lieu le 25 mai 2014, dans le cadre du tour de la Mayenne, 290 vététistes et 40 randonneurs pédestres ont parcouru les différents circuits proposés et balisés par les bénévoles de Brecé Sports VTT. Cette nouvelle édition parfaitement organisée a permis aux participants de découvrir les riches paysages du Bocage Mayennais et de la vallée de la Colmont.

Félicitations aux organisateurs et remerciements aux propriétaires qui autorisent le passage.



Informations Intercommunales

Association intercommunale VIT'ANIM

c'est :

La JEUNESSE

pour les jeunes de 10 ans et plus...

Le Dispositif ARGENT DE POCHE

pour les jeunes de 16 à 18 ans

La LUDOTHEQUE

pour les familles, les structures, les associations,...

Le CONSEIL INTERCOMMUNAL DE JEUNES

C.I.J.

pour enfants de classe de CM1 et CM2

La jeunesse : pour les jeunes de 10 ans et plus...

- Permettre aux jeunes de faire des ATELIERS DE CREATIONS afin d'acquérir une technique et de pouvoir l'utiliser seul ensuite chez soi. Exemples : atelier cuisine, création d'un bonnet en crochet, tricoter avec les doigts, origami, scoubidou, fabrication d'une corbeille en raphia,...
- Permettre aux jeunes de faire des SORTIES et passer de bons moments entre copains et copines. Exemples : bowling, laser game, skate park, piscine, patinoire, shopping,...

- Permettre à des jeunes de partir en **CAMPS** l'été. Partir en petit groupe entre copains et copines et vivre une semaine de partage, de rigolade, de loisirs,...
- Se retrouver dans un local « **FOYER DES JEUNES** » afin de pratiquer le ping-pong, baby foot, écouter la musique, ...
- Permettre à des jeunes de mettre en place des actions « **BOURSES JEUNES** » afin de financer les activités. Exemples : mise en place d'une bourse aux jouets, envelopper les cadeaux au supermarché,...

En 2014 :

- 161 jeunes ont participé aux actions
- 6 camps sont partis en direction de la Bretagne avec au total 48 jeunes

Votre enfant va avoir 10 ans, il est possible de prendre une cotisation à tout moment de l'année, (**2^e par an**, valable de septembre à septembre).

L'association Vi't'Anim permet aux jeunes de concrétiser rapidement des projets et ainsi les amener à donner leurs avis, à être acteurs, à proposer des idées de loisirs pour vivre de supers moments

N'hésitez pas à aller voir sur le site les informations !

Les projets 2015 (connus au 1^{er} décembre 2014) :

- Sortie shopping le 10 janvier,
- Concert de Tal le 14 mars,
- Projet « **ORIENTATION** » : comment y voir plus clair ? Tu as 15 ans minimum et tu as besoin de clarifier ton projet professionnel, t'aider à identifier des pistes d'orientation alors : viens découvrir le projet à l'association.

<http://assovitanim.e-monsite.com>.

Renseignements complémentaires au 02.43.08.11.68.

L'Argent de poche : pour les jeunes de 16 à 18 ans (veille des 19 ans)

- Permettre à des jeunes de travailler les matins des périodes de vacances scolaires.
- Permettre à des jeunes de gagner de l'argent (15€ pour 3 heures de travail),
- Permettre à des jeunes d'apprendre des techniques et d'acquérir de l'expérience, de l'assurance,...
- Permettre à des jeunes de travailler localement

- En 2014 :

- 37 jeunes ont participé
- 56 matinées de chantiers ont été vécues grâce à la proposition de chantiers par les communes.

- Les projets 2015 (voir le tract page suivante) :



La ludothèque « ludo'anim » : pour tous...

- Prendre un temps pour JOUER avec ses enfants,
- Découvrir les nouveautés au niveau des jeux,
- Se retrouver ensemble et passer un très bon moment,
- Partager, rire, jouer autour d'un jeu à tout âge,...

En 2014 :

- **710 jeux ont été empruntés durant l'année.**
- 12 structures ont profité du service.

Pour 2015, il est possible de venir jouer gratuitement dans l'espace ludothèque les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 17h et les samedis de 10h à 12h.

Possibilité d'emprunter des jeux moyennant de s'acquitter d'une cotisation de 10€ par an (valable de septembre à juin) avec possibilité de la prendre à tout moment.

Le conseil intercommunal de Jeunes CIJ :

- Vivre de « vraies » élections grâce à l'implication des instituteurs et des Maires des 9 communes,
- Représenter sa commune,
- Avoir la parole et être reconnu,
- Créer des projets pour la population,
- Rencontrer d'autres jeunes et échanger.

En 2014 : 3 projets ont été concrétisés :

Commission : Sécurité – Environnement – Solidarité

- Réalisation d'un court métrage sur le thème « protégeons notre nature »

Commission : Loisirs – Culture – Sport – Communication

- Création d'un logo
- Création d'un site internet www.conseilintercommunal.sitew.fr

Résultat des élections du 21 novembre dernier :

- Melle GUESDON Inès représentant les communes de Carelles et Levaré
- Melle PELLERIN Lénaïs représentant la commune de Gorrion
- M. LEPELLETIER Adrien représentant la commune de Brecé
- Melle ARNOULT Hortence représentant la commune d'Hercé
- Melle YOUNG Georgia représentant les communes de Lesbois, St Aubin F. Louvain et Vieuvy.
- M. HUARD Cyprien représentant la commune de Colombiers.



Renseignements complémentaires au 02.43.08.11.68.

www.conseilintercommunal.sitew.fr

Association intercommunale
VIT'ANIM
Bassin de vie de Gorrion

Activités de création
Camps été
Animation Jeunesse Pour les jeunes de 10 ans et plus
Foyer de jeunes
Jeux
Sorties

L'adhésion est de 2 euros par an (septembre à septembre).
Possibilité d'adhérer à tout moment de l'année.

Renseignements au 02.43.08.11.68
Site : <http://assovitanim.e-monsite.com>
E-Mail : vit.anim@wanadoo.fr

Permanences :
Les mercredis 10h-12h et 14h-17h30
Les samedis 10h-12h
Et les vacances scolaires

Chantiers Argent de Poche 2015
Sur le bassin de vie de Gorrion

Pour les jeunes de 16 et 18 ans

Le principe du dispositif est d'effectuer des petits chantiers de proximité par demi-journée de 9h à 12h durant les congés scolaires.

Les chantiers ont pour but de participer à l'amélioration du cadre de vie. En contrepartie d'une indemnisation (15 € par jeune et par jour).

Pour les vacances de Février : inscription semaine 4
Pour les vacances d'avril : inscription semaine 13
Pour les vacances d'été : inscription semaine 23
Pour les vacances de la Toussaint : inscription semaine 40

Contact au 02.43.08.11.68
Association intercommunale Vit'Anim

Conseil Intercommunal De Jeunes

Election chaque année en Novembre pour les enfants de CM1 et CM2

Loisirs Sport Culture Communication

Sécurité Environnement Solidarité

Renouvellement tous les ans de 6 élus enfants scolarisés en classe de CM1

Les élus enfants sont à l'écoute de la population. N'hésitez pas à leur soumettre vos constats ou idées.

Renseignements au 02.43.08.11.68
Site : www.conseilintercommunal.sitew.fr

Les jardins des RENAUDIES



Parc floral, écomusée, labyrinthe de maïs



Un nouvel accueil en 2015

Spacieux et pour votre confort, vous trouverez désormais un espace de convivialité, une boutique, des expositions ainsi que l'Office de Tourisme.

Un espace de réception

Disponible à la location en plein cœur du parc floral.

Un accueil des groupes adultes, scolaires et centres de loisirs tous les jours sur réservation préalable.

Principales animations 2015

Chasse aux œufs de Pâques - 5 et 6 avril
 Neurodon - 1^{er} au 3 mai
 Marché de printemps - 8 mai
 Art Floral Ikebana - 16 et 17 mai
 Semaines de la Rose - 24 mai au 7 juin
 Rendez-Vous aux Jardins - 7 juin **avec départ des Boucles de la Mayenne aux Jardins**
 Peintres aux Jardins - 28 juin
 Garden-Party - 14 juillet
 Labyrinthe de maïs - 24 juillet à mi-octobre
 Nocturnes - 24 juillet et 7 août
 Journées des hydrangeas - 2 au 16 août
 Fête du miel - 23 août
 Journées du patrimoine - 19 et 20 septembre
 Fête des citrouilles - 11 octobre

Ouvert du 5 avril au 1^{er} novembre 2015

Avril : dimanche et jours fériés 14h-18h

Mai à Juin - Septembre à Novembre : mardi au dimanche 14h-18h

Juillet - Août : 7 j/7 - mardi au dimanche 10h-18h et lundi 14h-18h

Les Jardins sont aussi ouverts les jours fériés.

Les Jardins des Renaudies

Les Mézerais

53120 Colombiers du Plessis

Tél 02 43 08 02 08

www.jardinsdesrenaudies.fr



L'Epi du Bocage : un lieu d'accueil convivial près de chez vous !



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges ouverts à tous les habitants du Bocage Mayennais.

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Activités proposées

Des ateliers manuels et créatifs pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...

Des temps de convivialité et d'échanges autour de la cuisine, du chant, des jeux, de l'informatique...

Des sorties pour découvrir son territoire et participer à la vie locale : cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, balades, sorties familiales...

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Canton de Gorrion, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport.

Vous avez une passion et vous désirez la partager... Vous souhaitez découvrir de nouvelles activités...
N'hésitez pas, venez à L'Epi du Bocage !

Le programme mensuel est disponible sur le site de l'Epi du Bocage (lien ci-dessous) ainsi qu'à la mairie.
N'hésitez pas à le demander !

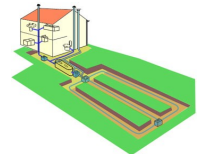


Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage
5 rue du Coq – 53120 GORRON
Tél. 06 38 46 34 90
Courriel : epidubocage@orange.fr
Site internet : www.epidubocage-edi.fr

Horaires d'accueil :
Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h



ATTENTION AUX DEMARCHAGES A VOTRE DOMICILE :
Le SENOM (Syndicat d'Eau du Nord Ouest Mayennais) vous informe :



Vous avez un projet de réhabilitation de votre assainissement individuel (fosse septique), ayez le bon réflexe : avant toute signature ou engagement de votre part, contacter : Philippe Grande (07 60 97 50 87) ou Valérie Cornu (02 43 05 37 83) du SENOM.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure un service public à destination de tous les habitants en assainissement individuel. Il est totalement neutre et n'a aucun intérêt commercial : il saura vous conseiller en toute objectivité sur le choix de la filière à mettre en place.

En effet, de plus en plus de pratiques commerciales sont très limitées avec la réglementation, notamment autour de nouvelles filières. Certes, celles-ci sont homologuées, par contre, **elles sont souvent très coûteuses à l'entretien ; ce qui est rarement précisé par les commerciaux.**

Autre bon réflexe : Ne jamais verser d'acompte avant d'avoir réalisé une étude de filière et reçu l'avis préalable des responsables du SPANC.

Le Président du SENOM

La FDGDON de la Mayenne a pour mission principale de mener des luttes collectives

Rongeurs Aquatiques Nuisibles (Ragondins et rats musqués)

Leur présence discrète colonise nos rivières et plans d'eau détruisant berges, récoltes, ouvrage hydrauliques et frayères. Ils véhiculent aussi des maladies comme, par exemple, la Douve et la Leptospirose.

Ces rongeurs font l'objet d'un arrêté préfectoral annuel, rendant la lutte obligatoire sur l'ensemble des communes Mayennaises. Il définit le piégeage collectif comme moyen de limitation de population à mettre en place en priorité. Ainsi, respectons le travail des bénévoles piégeurs qui œuvrent pour des intérêts collectifs, lors des luttes collectives



Taupes

Quand les populations de taupes sont importantes, une régulation est nécessaire afin de diminuer leurs impacts (dégâts sur le matériel agricole, altération de la qualité du lait, impacts paysagers...)

Aujourd'hui, seul reste en produit phytosanitaire contre les taupes, le PH3 (gaz) applicable en milieu agricole mais aussi dans les jardins, sur les terrains de foot, les terrains de golf...

De par son statut réglementé d'Organisme Nuisible (arrêté ministériel du 31/07/2000), des **luttes collectives** au printemps et à l'automne peuvent se mettre en place à l'aide d'un arrêté municipal et d'une organisation de la FDGDON de la Mayenne : inscription en mars et en septembre.



Dépôt de pastilles de PH3 dans les taupinières et les galeries empruntées par les taupes à l'aide d'une canne spécifique

CHENILLES URTICANTES : Consciente des menaces et risques véhiculés par les chenilles, la FDGDON 53 propose plusieurs techniques de lutte car il faut savoir que même si les chenilles sont parties en processions pour former leur chrysalide dans le sol, les poils urticants restent dans les nids.

En période hivernale de placer des écopièges (collerette que l'on fixe autour du tronc pour récupérer les processions de chenilles), de janvier à avril, d'effectuer l'échenillage des cocons, et de octobre à décembre, lors de luttes collectives, l'aspersion d'un bioinsecticide, les inscriptions se font dès septembre, en mairie.



OISEAUX : Seuls l'effarouchement et la régulation (piégeage/tir) sont autorisés. Diverses méthodes pour protéger les cultures existent : sonores, visuelles, fixes ou ponctuelles (canon à gaz, pistolet d'alarme, ballon, cerf-volant,...). La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour plus d'informations.

Nos autres missions

Plantes envahissantes : et dommageables à la Santé, telles que l'**Ambroisie**, la **Berce du Caucase** et la **Stramoine (Datura)**. La FDGDON de la Mayenne informe et forme à la reconnaissance et aux impacts de ces plantes et veille à limiter leur prolifération.

Frelon asiatique : La FDGDON 53 est impliquée dans la **surveillance des nouvelles espèces invasives** qui présentent des menaces potentielles tant pour la biodiversité que pour la santé publique. Classé danger sanitaire, le frelon asiatique présente une menace sérieuse pour les personnes sensibles en raison de sa capacité à attaquer en nombre : les nids, qui peuvent se trouver n'importe où, comptent une quantité importante d'individus. Pour 2014, la progression est alarmante : 200 nids enregistrés à la fin-novembre, soit une augmentation de 277 % par rapport à l'année précédente à la même époque. Lors de vos signalements, des conseils sur les moyens et procédures de destruction vous sont prodigués.

Soyez vigilant car en 2015, tout le territoire Mayennais fera la connaissance de cette espèce qui est malheureusement reconnue que danger sanitaire.

Missions déléguées : La chrysomèle des racines du maïs, le mildiou du tournesol et le cynips du chataignier nous sont confiées par prospections dans les parcelles du département.

L'agrométéorologie : Les données météo sont validées et sauvegardées, elles peuvent être utilisées avec des modèles agricoles et ainsi servir d'outil d'aide à la décision (irrigation, traitements...). Ces stations météo peuvent également répondre à des besoins individuels.

D'autres missions sont également effectuées, plus d'informations sur notre site www.fdgdon53.fr et pour toutes questions : contactez le GDON de votre commune ou la FDGDON de la Mayenne.

Information réglementaire

Une nouvelle lutte collective contre le campagnol des champs s'organise et est encadrée par l'Arrêté Préfectoral du 14/05/2014. Le campagnol des champs est avant tout un herbivore, mais il consomme aussi des graines et des racines. Il mange et gaspille environ 2 fois son poids en matière verte par jour.



17 Bd des Manouvriers 53810 CHANGE - 02 43 56 12 40
accueil@fdgdon53.fr

MONOXYDE DE CARBONE

**Première cause de mortalité
 par gaz toxique en France**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant.

- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- une aération insuffisante du logement ;
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.



Les bons gestes pour éviter les intoxications

- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.



Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de :

- le centre anti-poison relevant de votre région ;
- un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...);
- l'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région ;
- le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.

**En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :**

aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
évacuez les locaux au plus vite et appelez le **112** (n° d'urgence européen),
le **18** (Sapeurs Pompiers) ou le **15** (Samu).

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.



Informations diverses

Été 2015 - Événements cyclistes sur le territoire du Bocage Mayennais

Le 7 juin : départ d'une étape des Boucles de la Mayenne aux jardins des Renaudies.

Le 10 juillet : passage du Tour de France sur la route d'Ambrières, avec traversée du Bocage de Chantrigné à St Éllier du Maine, et arrivée à Fougères

Du 16 au 18 Août : passage du Paris-Brest-Paris avec peut-être 2 Brecéens (sous réserve de l'obtention des Brevets de 200 à 600 km) et une quinzaine de cyclistes du guidon Gorronnais.

Journée de défense et de citoyenneté (Ex-service militaire)

Depuis 1999, tous les jeunes Français, garçons ou filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile au cours du mois de leur 16ème anniversaire pour obtenir une attestation de recensement (utile pour l'inscription aux divers examens). C'est une démarche civique essentielle, qui permet d'être inscrit d'office sur les listes électorales de la commune et d'être convoqué à la « Journée Défense et Citoyenneté (JDC), qui est obligatoire pour tous les jeunes.

Fibre optique

Les travaux de raccordement et de mise en place d'armoire NRAMED (pour Noeud de Raccordement d'Abonnés pour Montée En Débit) avec liaison entre Brecé et Gorrion, ont pris du retard. La mise en service initialement prévue pour fin mars est retardée à fin juin. Ce chantier a été complexe, mais espérons que les nouveaux délais soient respectés.

Recommandations et arrêtés préfectoraux :

→ **Bruit de voisinage** : L'arrêté préfectoral du 16 novembre 2000 précise, en son article 9, que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse scie mécanique ... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 H 30 - 12 H et de 14 H - 19 H 30
- Les samedis et mercredis de 9 H - 12 H et de 15 H - 19 H
- Les dimanches et jours fériés de 10 H - 12 H

→ **Destruction de chardon** : Le chardon des champs (*Cirsium arvense scop*) est une plante herbacée, vivace. Sa germination a lieu au printemps. La croissance foliaire est continue jusqu'en juin. La floraison s'étend de juillet à septembre.

Pour des raisons de nuisances vis-à-vis des cultures, l'arrêté préfectoral du 29 juin 2007 stipule que **chacun est tenu de procéder à la destruction des chardons des champs chez lui**. Les chardons doivent être détruits avant la floraison de façon mécanique ou chimique (attention, des restrictions chimiques existent le long des fossés et points d'eau).



Êtes-vous intéressés pour :

- du foin à faire, fin mai, au lotissement Pré du Rocher
- du bois à traiter à l'aire de repos (les peupliers d'Italie en fin de vie seront à abattre en fin d'été).

Merci de vous inscrire en mairie.

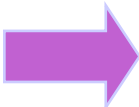
Informations pratiques

Balayage mécanique 2015


Circuit du bourg (2 passages /mois)	Circuit des lotissements
Vendredi 9 janvier et jeudi 22 janvier	Vendredi 9 janvier
Vendredi 6 février et jeudi 19 février	Vendredi 6 février
Vendredi 6 mars et jeudi 19 mars	Vendredi 6 mars
Vendredi 10 avril et jeudi 23 avril	Vendredi 10 avril
Lundi 11 mai et jeudi 21 mai	Lundi 11 mai
Vendredi 5 juin et jeudi 18 juin	Vendredi 5 juin
Vendredi 10 juillet et jeudi 23 juillet	Vendredi 10 juillet
Vendredi 7 août et jeudi 20 août	Vendredi 7 août
Vendredi 11 septembre et jeudi 24 septembre	Vendredi 11 septembre
Vendredi 9 octobre et jeudi 22 octobre	Vendredi 9 octobre
Vendredi 6 novembre et jeudi 19 novembre	Vendredi 6 novembre
Vendredi 11 décembre et jeudi 24 décembre	Vendredi 11 décembre

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères dans le bourg de Brecé a lieu tous les vendredis, il est conseillé aux habitants de sortir leur bac le jeudi soir. En campagne, le ramassage des conteneurs a lieu le mercredi.

 Il est rappelé à chacun de faire preuve de civisme et de bon sens en matière de tri. Il est trop généralement remarqué de laxisme dans ce domaine, tant dans et hors des conteneurs en campagne, qu'auprès des conteneurs de tri sélectifs dans le bourg (dépôts inappropriés aux conteneurs).
Votre coût de redevance en dépend !

Horaires de la déchèterie de Gorrion

 02 43 08 06 30	Horaires d'hiver (1er novembre au 30 janvier)	Horaires d'été (1er février au 31 octobre)
Lundi	14h—17h30	14 h—18h
Mercredi	14h—17h30	14 h—18h
Vendredi	14h—17h30	14 h—18h
Samedi	10h—12h 14h—17h30	10h—12h 14h—18h00



Pour rappel :

Il est interdit de brûler des végétaux chez les particuliers en agglomération et en lotissement (article 2212-25 du code général des collectivités territoriales) pour éviter les risques d'incendie mais aussi pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée .



HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE DE GORRON

www.netvibes.com/mediatheque.gorrion

Lundi	Fermé	16h - 18h
Mardi	10h - 12h	16h - 19h
Mercredi	10h - 12h	14h - 18h
Vendredi	Fermé	15h - 18h
Samedi	9h30 - 12h30	Fermé

Permanences au Relais des services publics à Gorrion

2 Rue Magenta - Tél : 02 43 30 10 58

	1 ^{ère} semaine du mois	2 ^{ème} semaine du mois	3 ^{ème} semaine du mois	4 ^{ème} semaine du mois
LUNDI	Mission Locale 53 9h – 17h00 sur RdV	Mission Locale 53 9h – 17h00 sur RdV	Mission Locale 53 9h – 17h00 sur RdV	Mission Locale 53 9h – 17h00 sur RdV
MARDI			Conciliateur de Justice 9h – 12h sur RdV	
MERCREDI	MSA 9h – 12h	MSA 9h – 12h	MSA 9h – 12h	MSA 9h – 12h
JEUDI	CRAM service social 9h – 12h sur Rdv	CRAM service social 9h – 12h sur Rdv	CRAM service social 9h – 12h sur Rdv	CRAM service social 9h – 12h sur Rdv

LE MOULIN NEUF

Le moulin neuf de Brecé a été construit en 1870 par Joseph FOUCHER sur la rive gauche de la Colmont, à trois kilomètres du bourg.



En 1867, le moulin est équipé d'une roue à palettes de 5m50 de diamètre et de 1m80 de largeur qui met en mouvement trois paires de meules montées à l'anglaise (mécanismes en fonte). L'usine est installée sur trois niveaux : les engrenages au rez-de-chaussée, les trois paires de meules et le monte-sac au 1^{er} étage, le nettoyage et le grenier au 2^{ème} étage. Plus tard les meules sont remplacées par des cylindres et la roue par une turbine Fontaine. Le moulin tourne à longueur d'année, même pendant les périodes de sécheresse, grâce à un moteur au gaz pauvre. La maison d'habitation du chef meunier composée de deux pièces en 1897, se situe en face du moulin sur la rive droite de la Colmont.

Jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, le pain est la nourriture principale des Français, d'où l'importance de la meunerie. Un mélange de trois ou quatre variétés de blé panifiable est nécessaire pour obtenir un bon produit. Cependant, compte tenu de la surproduction et de la chute du prix du blé, l'État réglemente en 1936 la production de farine. Chaque moulin se voit affecté un contingent qui fixe une quantité maximale de blé à moudre ; le Moulin-Neuf, reçoit un contingent de 17 426 quintaux par an. Cette dotation le classe dans la catégorie des moulins de taille moyenne... Un chef meunier, responsable de trois employés, deux ouvriers meuniers et un chauffeur, y a travaillé durant 45 ans. L'activité du Moulin-Neuf s'arrête en 1964, date à laquelle le dernier meunier a cédé son contingent.

Aujourd'hui, une turbine alimente en électricité (éclairage) la propriété.

Le site du Moulin-Neuf, magnifiquement escarpé, est animé par les grondements de la Colmont, principalement en période de crue.

Le Saut au Loup



« Petite maison dans la prairie »... que l'on découvre sur l'itinéraire de randonnée, a été la maison du chef meunier Mr LE GODAIS avec une famille de 5 enfants... Elle n'est plus habitée depuis les années 1970.

